

**Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 112-63**  
**Fiche – Évaluation des solutions possibles**  
**aux préoccupations - PAFIO**

<b>1. IDENTIFICATION</b>	
<b>Personne ou organisme émetteur de préoccupation</b>	<b>Document de référence</b>
Membre d'un groupe environnemental Adepte de récrétourisme	
<b>2. PRÉOCCUPATION</b>	<b>Usage : X</b>
<b>Opérationnelle :</b>	
<b>Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :</b>	
<p>« Pour minimiser le dérangement, les travaux doivent être réalisés entre le 15 juillet &amp; 15 septembre. »</p> <p>« Pour tous les secteurs d'intervention situés à l'intérieur de la réserve faunique des Chic-Chocs, il serait souhaitable d'éviter de réaliser les travaux pendant la période de chasse à l'orignal, soit du 3 septembre au 25 octobre 2025 et 9 septembre au 31 octobre 2026, pour des enjeux de sécurité. »</p>	
<b>Carte jointe : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></b>	
<b>3. ENJEU</b>	
Période de travaux	
<b>4. OBJECTIF</b>	
Dérangement potentiel faon caribou Évitez les périodes de chasse	
<b>5. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR</b>	
<b>Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:</b>	
<b>6. SOLUTIONS POTENTIELLES</b>	
<b>Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :</b>	
Le MRNF s'engage à faire les travaux le 15 juillet et 15 septembre sur le territoire public et entre le 15 juillet et le 3 septembre sur le territoire de la SÉPAQ.	

**7. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE**

**Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :**

La proposition de solution du MRNF est adoptée par la Table.

Abstention de la MRC de la Haute Gaspésie

**8. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION**

**Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.**

**9. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES**